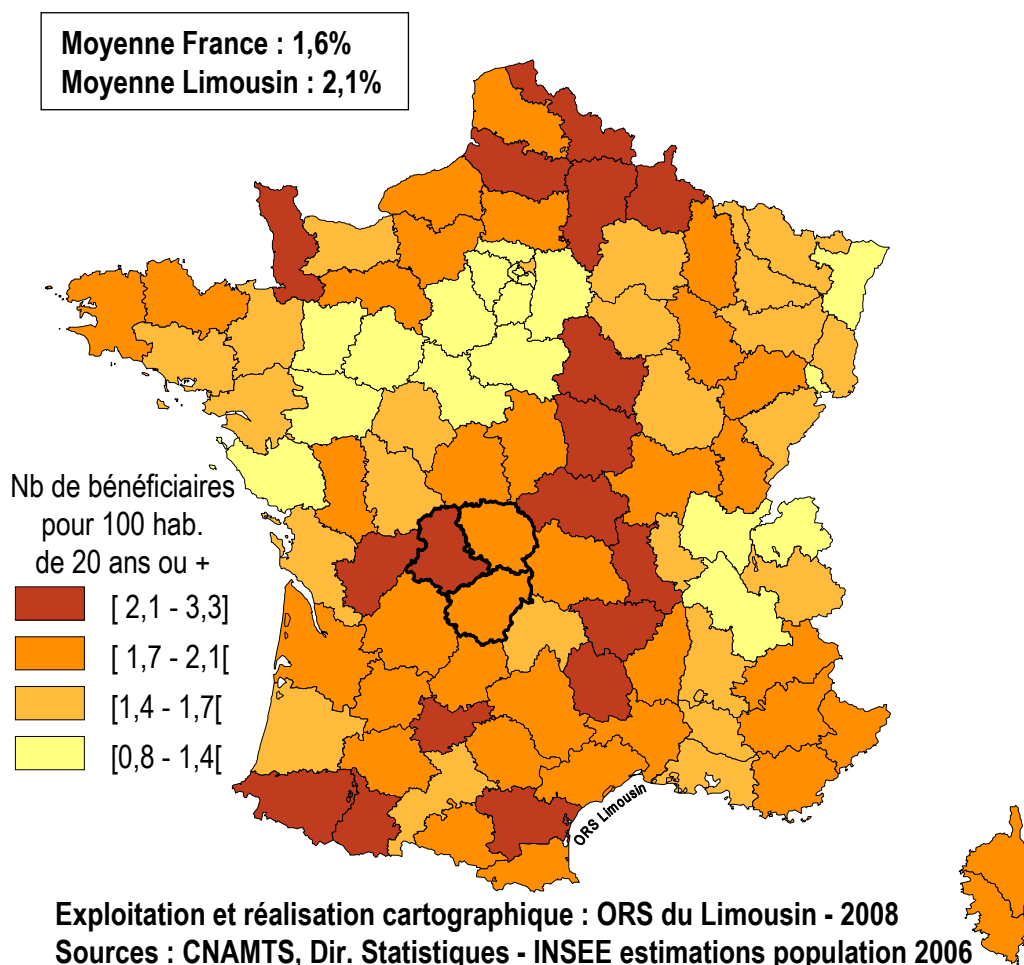


## Proportion de personnes bénéficiaires de l'AAH\* pour 100 habitants de 20 ans ou plus au 31.12.2007 en France par département

➤ **ORS Limousin - 2008** ◀



La carte de ce document est à votre disposition et peut être reproduite. Nous vous remercions de bien vouloir citer sa provenance en cas d'utilisation.

\*Allocation Adulte Handicapé : Créée en Juin 1975, cette allocation est attribuée à toutes personnes de 20 ans ou plus déclarées handicapées par une commission spécifique (CDAPH), à partir d'un certain taux d'incapacité et sous condition de ressources. Cette prestation est gérée et versée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

### Précisions :

- L'allocataire est le bénéficiaire régulier d'une ou plusieurs prestations légales.
- Le bénéficiaire est la personne qui perçoit la ou les prestations.
- La ou les personnes couvertes sont l'allocataire ainsi que, le cas échéant, son conjoint et son ou ses enfants.